

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Le 29 juillet 2024

Région du Québec

Dest.: Présidence de section locale et Vice-présidence désigné

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Début de la conférence	Le mercredi 6 novembre 2024, à 9 h
Fin de la conférence	Le jeudi 7 novembre 2024, à 16 h 30
Endroit de la conférence	Hôtel Alt Québec 1200 avenue Germain-des-Prés Québec, Québec, G1V 3M7 Salle de la réunion : Lambert
Dates de déplacement	Les membres participants de Montréal et Matane voyageront le mardi 5 novembre 2024 et retourneront à la maison le vendredi 8 novembre 2024 . Note : Les membres de la région du Québec voyageront le 5 novembre et n'ont pas d'hébergement. Ils peuvent faire l'aller-retour avec leur voiture ou prendre un taxi. Le stationnement est gratuit. Tous les membres doivent s'inscrire à cet événement, même s'ils ne séjournent pas à l'hôtel.
Date limite des inscriptions et le processus lié aux inscriptions	Toutes les inscriptions doivent être reçues d'ici le 9 septembre 2024 (HAE), à 17 h. Pour vous inscrire, utilisez le lien suivant : https://forms.office.com/r/G2D2yChq4g

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Date limite pour garantir ma réservation de voyage et les étapes à suivre pour faire la réservation	<p>Toutes les réservations par avion, par train ou véhicule privé, doivent être effectuées et approuvées avant le vendredi 9 septembre 2024.</p> <p>Pour les voyages par avion ou train, veuillez communiquer avec l'agence de voyage W.E. à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ottawa - 1-888-676-7747 ou (613) 232-9908 entre 8 h 30 et 17 h (HAE). Un service en français est disponible (demandez pour le poste 2000, 2002 ou 2003)• Vancouver - 1-800-663-4703 entre 8 h 30 et 17 h (HDP). <p>Sauf pour les membres participants résidant dans la même région de l'événement, le déplacement par véhicule privé n'est généralement pas autorisé. Communiquez avec le SSG par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com pour demander l'autorisation avant le 9 septembre 2024.</p>
Hébergement	<p>Une chambre d'hôtel sera réservée en fonction des renseignements fournis dans votre formulaire d'inscription. S'il y a des changements ayant trait à vos besoins, communiquez avec le SSG par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com.</p>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

LIGNES DIRECTRICES LIÉES À L'ÉVÉNEMENT

Nous sommes heureux d'annoncer que la Conférence régionale du SSG de 2024 pour la région du Québec aura lieu à Hôtel Alt Québec, 1200 avenue Germain-des-Prés, Québec, Québec, G1V 3M7 dans la salle Lambert.

Aperçu du programme :

Le mardi 5 novembre	Journée de déplacement pour tous les membres participants de la région de Montréal et Matane
Le mercredi 6 novembre	Conférence régionale – Jour 1 (9 h à 16 h 30)
Le jeudi 7 novembre	Conférence régionale – Jour 2 (9 h à 16 h 30)
Le vendredi 8 novembre	Journée de déplacement pour les membres participants la région de Montréal et Matane

Dépenses couvertes par le SSG

Les membres des exécutifs de section locale et les vice-présidences régionales ont droit aux dépenses suivantes :

- frais de déplacement, y compris le transport terrestre ;
- frais d'hébergement ;
- perte de salaire ;
- indemnités de repas & frais accessoires (130 \$/jour)
- frais de garde d'enfants (*en fonction de la préapprobation*)
- coûts reliés aux exigences en matière d'accessibilité (*en fonction de la préapprobation*).

Date d'inscription

Vous devez vous inscrire en utilisant le lien suivant : <https://forms.office.com/r/G2D2yChq4q>

Les présidences de section locale ainsi que les vice-présidences régionales ont la responsabilité de s'assurer que tous les membres des exécutifs s'inscrivent dans le délai prescrit.

La participation à la conférence est réservée uniquement aux membres des exécutifs; les observatrices et les observateurs n'ont pas le droit d'y assister.

Interprétation

Pour cette réunion, aucune traduction n'est requise.

Déplacement et Hébergement

Votre chambre sera réservée par le bureau national du SSG à l'Hôtel Alt Québec une fois que vous aurez rempli votre inscription. Un numéro de confirmation de votre chambre vous sera envoyé. **Si vous n'avez pas besoin d'une chambre, veuillez informer le SSG dès que possible afin d'éviter des coûts supplémentaires.**

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Politique de garde familiale

La politique de garde familiale du SSG a pour objet de lever un des obstacles qui empêchent les membres de participer aux activités du syndicat. Si vous devez assumer des frais de garde familiale pendant votre absence, veuillez envoyer un courriel à Ray Hall hallr@psac-afpc.com pour obtenir un formulaire d'approbation au préalable.

Stationnement

Le stationnement à l'hôtel est gratuit.

Les membres participants de la région du Québec ont également l'option de se déplacer par taxi. **Vous devez utiliser un service de taxis municipal puisqu'ils sont syndiqués.** Veuillez conserver vos reçus et les ajouter à votre formulaire de réclamation de dépenses. **Le SSG ne recommande pas l'utilisation d'Uber/Lyft.**

Lettre d'autorisation de congé payé pour activités syndicales

Vous trouverez ci-joint la Lettre d'autorisation pour activités syndicales.

Pour de plus amples renseignements ou besoin d'aide, veuillez communiquer avec le bureau du SSG :

- par téléphone au (613) 560-4395 ou numéro sans frais : 1-888-220-2414; où
- par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com

Au plaisir de vous voir tous et toutes à la conférence !

En toute solidarité,



Bruce Roy
Président national
Syndicat des services gouvernementaux, AFPC